

PONTHIEU-MARQUENTERRE REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT Somme

NOMBRE DE MEMBRES					
Afférents au Conseil Communautaire	En exercice	Qui ont pris part à la délibération			
96	96	79			

DELIBERATION N° DE_2024_060

Finances - DM n°1 budget principal 2024

Date de la convocation			
05 juin 2024			

Date d'affichage			
05 juin 2024			

<u>VOTES</u>				
EXPRIMES : 77				
POUR : 76				
CONTRE: 1				
ABSTENTIONS: 0				

Délibération du Conseil Communautaire de la communauté de communes Ponthieu-Marquenterre

Séance du jeudi 13 juin 2024

Le treize juin deux mille vingt-quatre à 16h00, le conseil communautaire de cette communauté de communes, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à Salle du Casino de Crécy en Ponthieu, sous la présidence de Monsieur Claude HERTAULT (NAMPONT ST MARTIN).

Présents: Monsieur Bruno BALESDENT (AILLY LE HAUT CLOCHER), Monsieur Antoine BERTHE (AILLY LE HAUT CLOCHER), Monsieur Claude PATTE (ARGOULES), Monsieur Thibault BOURGOIS (ARRY), Monsieur Xavier BORDET (BRAILLY CORNEHOTTE), Monsieur Marcel GAMARD (BRUCAMPS), Monsieur Eric MOUTON (BUIGNY SAINT MACLOU), Monsieur Mathieu DOYER (BUSSUS BUSSUEL), Monsieur Hervé LEVEL (CRAMONT), Madame Maïté BERON (DOMQUEUR), Monsieur Olivier GERARD (DOMPIERRE SUR AUTHIE), Monsieur Philippe SELLIER (NEUILLY LE DIEN), Madame Isabelle ALEXANDRE (ESTREES LES CRECY), Monsieur Daniel WALLET (FOREST L ABBAYE), Monsieur Eric KRAEMER (FORT-MAHON-PLAGE), Madame Marie Josée VAN RIEK ONGHENA (FORT-MAHON-PLAGE), Monsieur Jean-Claude DULYS (FRANCIERES), Monsieur Bruno GUILLOT (FROYELLES), Madame Odile DOUBLET (LE BOISLE), Monsieur Frédéric NOEL (HAUTVILLERS-OUVILLE), Madame Véronique DELORME (LE CROTOY), Monsieur Philippe EVRARD (LE CROTOY), Madame Marie Jeanne MERLIN (LE CROTOY), Monsieur Pierre Monsieur Pascal DELCOURT (LE TITRE), (LIGESCOURT), Monsieur Philippe PARMENT (MACHY), Monsieur Laurent SAUVAGE (VILLERS-SOUS-AILLY), Monsieur Christophe DAMET (MAISON-PONTHIEU), Monsieur Philippe PIERRIN (MESNIL-DOMQUEUR), Monsieur Jean Luc MARTIN (FOREST-MONTIERS), Monsieur Gérard **GALLET** (MILLENCOURT-EN-PONTHIEU), Monsieur Yves **CREPY** (MOUFLERS), Monsieur Claude HERTAULT (NAMPONT ST MARTIN), Monsieur José CONTY (NEUILLY L HOPITAL), Monsieur Jean Charles BOUCART (NOUVION), Monsieur Maurice FORESTIER (NOUVION), Monsieur Jean Marie PECQUET (LONG), Monsieur Bernard MONFLIER (NOYELLES-EN-CHAUSSEE), Monsieur Martial BALSAMO (NOYELLES-SUR-MER), Monsieur Yvon RAYMOND (PONCHES-ESTRUVAL), Madame Sophie DUCASTEL-MEJRI (PONT-REMY), Monsieur Gérard LOUVET (PONT-REMY), Madame Annie ROUCOUX

(PONT-REM Monsieur Je

Date de transmission de l'acte: 17/06/2024 Date de reception de l'AR: 17/06/2024

080-200070936-DE_2024_060-DE A G E D I Marie Claire FOURDINIER (QUEND), Monsieur Patrick BOST (REGNIERE-ECLUSE), Monsieur Joanny LEPAYSAN (RUE), Monsieur Joël PORQUET (RUE), Monsieur Jacky THUEUX (RUE), Monsieur Paul NESTER (SAILLY-FLIBEAUCOURT), Monsieur Joël FARCY (ST RIQUIER), Madame Jocelyne MARTIN (ST RIQUIER), Monsieur Etienne LEPRINCE (GUESCHART), Monsieur Mickaël THOREL (VIRONCHAUX), Monsieur Dominique LECERF (VRON), Monsieur Patrick SOUBRY (VRON), Monsieur Daniel MARCASSIN (YAUCOURTBUSSUS), Madame Valérie-Anne CANAL (YVRENCH), Monsieur Thierry MIANNAY (YVRENCHEUX), Monsieur ALAIN HENOT (VILLERS-SUR-AUTHIE)

Elus représentés ayant donnés pouvoir : Monsieur Grégory DUFOUR (BERNAY EN PONTHIEU) représenté par Monsieur Jean Luc MARTIN (FOREST-MONTIERS), Monsieur René CAT (BUIGNY L'ABBE) représenté par Madame Maïté BERON (DOMQUEUR), Monsieur Maurice CREPIN (COCQUEREL) représenté par Monsieur Jean Marie PECQUET (LONG), Monsieur Alain BAILLET (FORT-MAHON-PLAGE) représenté par Madame Marie Josée VAN RIEK ONGHENA (FORT-MAHON-PLAGE), Monsieur Jean-Paul PRUVOT (GORENFLOS) représenté par Monsieur Philippe PIERRIN (MESNIL-DOMQUEUR), Monsieur Stéphane DELEENS (LAMOTTE-BULEUX) représenté par Monsieur Gérard GALLET (MILLENCOURT-EN-PONTHIEU), Monsieur Arnaud HORNOY (LE CROTOY) représenté par Monsieur Philippe EVRARD (LE CROTOY), Monsieur Dominique DELANNOY (DOMVAST) représenté par Monsieur Mathieu DOYER (BUSSUS BUSSUEL), Monsieur Olivier PLEY (MACHIEL) représenté par Monsieur Philippe PARMENT (MACHY), Monsieur Daniel DUBOIS (ONEUX) représenté par Monsieur Antoine BERTHE (AILLY LE HAUT CLOCHER), Monsieur Marc VOLANT (QUEND) représenté par Madame Marie Claire FOURDINIER (QUEND), Madame Gisèle CAROUGE (RUE) représentée par Monsieur Jean Charles BOUCART (NOUVION), Madame Dany HAREUX (RUE) représentée par Monsieur José CONTY (NEUILLY L HOPITAL), Madame Anita MAGNIER (RUE) représentée par Monsieur Joanny LEPAYSAN (RUE), Monsieur Richard RENARD (RUE) représenté par Monsieur Claude HERTAULT (NAMPONT ST MARTIN), Madame Rachel WATTEBLED (SAILLY-FLIBEAUCOURT) représentée par Monsieur Paul NESTER (SAILLY-FLIBEAUCOURT), Monsieur Francis GOUESBIER (ST QUENTIN EN TOURMONT) représenté par Monsieur Henri POUPART (PONTHOILE), Monsieur Yves MONIN (ST RIQUIER) représenté par Madame Jocelyne MARTIN (ST RIQUIER)

Absent(s): Monsieur Pascal FARCY (AGENVILLERS), Monsieur Eric FARCY (CANCHY), Monsieur James HECQUET (COULONVILLERS), Monsieur Jean Louis LABRY (DOMINOIS), Monsieur Guy TAECK (FAVIERES), Monsieur Fabien CARPENTIER (GUESCHART) suppléé par Monsieur Etienne LEPRINCE (GUESCHART), Monsieur Antoine BACQUET (MAISON-PONTHIEU) suppléé par Monsieur Christophe DAMET (MAISON-PONTHIEU), Madame Laurence CROISET (NOUVION), Monsieur Alain POUILLY (PONCHES-ESTRUVAL) suppléé par Monsieur Yvon RAYMOND (PONCHES-ESTRUVAL), Monsieur Vincent DUBOIS (VERCOURT), Monsieur Michel RIQUET (VILLERS-SUR-AUTHIE) suppléé par Monsieur ALAIN HENOT (VILLERS-SUR-AUTHIE), Madame Patricia POUPART (VIRONCHAUX) suppléée par Monsieur Mickaël THOREL (VIRONCHAUX)

<u>Excusé(s)</u>: Monsieur Vincent MAILLY (BOUFFLERS), Monsieur Franck BOUCHEZ (CRECY EN PONTHIEU), Monsieur Michel KLAPSIA (CRECY EN PONTHIEU), Madame Christine VANHEE (CRECY EN PONTHIEU), Monsieur Damien BRIET (ERGNIES), Monsieur Daniel FOUCONNIER (GAPENNES), Monsieur Dominique MIRAMONT (FONTAINE-SUR-MAYE), Monsieur Jean Michel NOIRET (LE CROTOY), Madame Murielle DULARY (MAISON-ROLAND), Monsieur Frédéric BOURGOIS (QUEND)

A été nommé(e) secrétaire : Monsieur Eric KRAEMER (FORT-MAHON-PLAGE)

Date de transmission de l'acte: 17/06/2024 Date de reception de l'AR: 17/06/2024

Objet de la Délibération: Finances - DM n°1 budget principal 2024

Vu l'article L. 1612-11 du code général des collectivités territoriales,

Vu la nomenclature budgétaire et comptable M57,

Vu la délibération n° 2024-032 du conseil communautaire en date du 3 avril 2024 approuvant le Budget Primitif,

Considérant la nécessité d'ajuster les crédits budgétaires 2024,

Le Conseil Communautaire décide à la majorité :

- qu'une première décision modificative du budget principal de l'exercice 2024 soit prise afin d'ajuster les crédits budgétaires tels que dans le tableau ci-dessous et relatifs à :

Sur la section de fonctionnement :

150 000 € de crédits sont ajoutés en voirie liés à des dépenses supplémentaires en raison de présence de HAP (Hydrocarbures Aromatique polycycliques) à traiter pour 102 432 € et des travaux sur la rue du Haut Gabet à Quend qui a subi de gros dégâts lors des inondations de cet hiver.

20 000 € sont retirés en maintenance en fonctionnement et 130 000 € en investissement au service bâtiments pour financer les dépenses supplémentaires de voirie de 150 000 €.

En recettes de fonctionnement, aucune prévision ne doit être indiquée au 775 ; seul le chapitre 024 peut être renseigné concernant les cessions notamment prévues sur la zone d'activité de l'aérodrome. Les 106 847 € au 775 sont enlevés et inscrits en recettes d'investissement au 024.

Le virement de section à section est ajusté de 193 181.69 € en conséquence et le compte 611 Contrat de prestations de services est déduit de 43 665.31 € pour cette raison.

Sur la section d'investissement :

En dépenses d'investissement, les crédits inscrits et votés relatifs au financement du développement de la fibre optique sur le territoire, dans le cadre du SDTAN Schéma Directeur Territorial d'Aménagement Numérique porté par Somme Numérique, sont insuffisants. 250 000 € ont été votés, la participation de la CCPM incombant à la CCPM est de 287 524.95 €. Cette hausse non négligeable est due à l'augmentation des taux d'intérêt variables adossés au livret A, sur une partie des emprunts souscrits pour le déploiement FTTH de Somme Numérique. Il convient donc d'ajouter 37 524.95 € au compte 204182.

Il convient d'ajuster les crédits nécessaires à l'acquisition de mobilier et matériel pour 11 150 € permettant l'aménagement du nouveau local du RPE et 3 065 € pour l'acquisition du logiciel de gestion du RPE. Les recettes inscrites en investissement pour cette dépense correspondent au FCTVA pour 1 829 € et la subvention CAF accordée à hauteur de 50% des dépenses HT soit 6 245.64 €.

130 000 € sont retirés en investissement au service bâtiments pour financer les dépenses supplémentaires de voirie. Les travaux desdites dépenses du service bâtiments seront reportés au premier trimestre de l'année 2025.

Date de transmission de l'acte: 17/06/2024 Date de reception de l'AR: 17/06/2024

	DECISION MODIFICATIVE N°1 BUDGET PRINCIPAL 2024							
	Section de Fonctionnement							
Réf. Fonc.	CHARGES Ventilati	CHARGES Ventilation / chapitre		PRODUITS Ventilation / chapitre				
020	023 -Virement à la section de d'investissement	-193 181,69		77 - 775 Produits des cessions d'immobilisations	-106 847,00	61		
020	011 - 611 Contrats de prestations de services	-43 665,31						
845	011 - 615231 Entretien et réparations voies et réseaux	150 000,00						
212	011 - 6156 Maintenance	-10 000,00						
321	011 - 6156 Maintenance	-10 000,00						
	Total	-106 847,00		Total	-106 847,00			

		Secti	on d'Inves	tis	sement	,		
Réf Opération For					PRODUITS Ventilation / chapitre			
	313	204 - 204182 Autres org pub - Bâtiments et installations	+37 524,95		021 - Virement de la section de fonctionnement	-193 181,69	020	
	4228	20 - 2051 Logiciel	+3 065,00		10 - 10222 FCTVA	+1 829,00	4228	
	4228	21 - 21848 Autres matériels de bureau et mobiliers	+10 150,00		13 - 1328 Autres subventions d'équipement non transférables	+6 245,64	4228	
	4228	21 - 2188 Autres immobilisations corporelles	+1 000,00		024 - 024 Produits des cessions d'immobilisations	+106 847,00	61	
02-2022	212	20 - 2031 Frais d'études	-24 000,00					
	020	21 - 21351 Inst. générales, agencements, aménag. des construction - Bâtiments publics	-30 000,00					
	30	21 - 21351 Inst. générales, agencements, aménag. des construction - Bâtiments publics	-30 000,00					
	212	21 - 217312 Immobilisations reçus au titre d'une pise à dispo Bâtiments scolaires	-26 000,00					
	212	21 - 21735 Inst. générales, agenc., aménag. des construction au titre d'une mise à disposition	-20 000,00					
		Total	-78 260,05		Total	-78 260,05		

- de lui donner délégation pour la mise en œuvre de la présente délibération.

Pour : 76

Berthe Antoine

Balesdent Bruno

Patte Claude

Bourgois Thibaut

Dufour Grégory représenté par Martin Jean Luc

Bordret Xavier

Gamard Marcel

Mouton Eric

Cat René représenté par Beron Maïté

Doyer Mathieu

Crépin Maurice représenté par Pecquet Jean Marie

Level Hervé

Gérard Olivier

Beron Maïté

Date de transmission de l'acte: 17/06/2024 Date de reception de l'AR: 17/06/2024

080-200070936-DE_2024_060-DE

AGEDI

Delannoy Dominique représenté par Doyer Mathieu

Alexandre Isabelle

Wallet Daniel

Martin Jean Luc

Baillet Alain représenté par Van Riek Onghena Marie José

Kraemer Eric

Van Riek Onghena Marie José

Dulys Jean-Claude

Pruvot Jean Paul représenté par Pierrin Philippe

Carpentier Fabien suppléé par Leprince Etienne

Noël Frédéric

Deleens Stéphane représenté par Gallet Gérard

Doublet Odile

Evrard Philippe

Hornoy Arnaud représenté par Philippe Evrard

Delorme Véronique

Merlin Marie Jeanne

Delcourt Pierre

Pecquet Jean Marie

Pley Olivier représenté par Parment Philippe

Parment Philippe

Bacquet Antoine suppléé par Damet Christophe

Pierrin Philippe

Gallet Gérard

Crépy Yves

Hertault Claude

Sellier Philippe

Conty José

Forestier Maurice

Boucart Jean-Charles

Monflier Bernard

Balsamo Martial

Dubois Daniel représenté par Berthe Antoine

Pouilly Alain suppléé par Raymond Yvon

Ducastel Mejri Sophie

Roucoux Annie

Louvet Gérard

Jaméas Jean Jacques

Volant Marc représenté par Fourdinier Marie Claire

Fourdinier Marie Claire

Bost Patrick

Thueux Jacky

Magnier Annita représentée par Lepaysan joanny

Porquet Joël

Hareux Dany représentée par Conty José

Lepaysan Joanny

Carouge Gisèle représentée par Boucart Jean Charles

Richard Renard représenté par Hertault Claude

Nester Paul

Wattebled Rachel représentée par Nester Paul

Gouesbier Francis représenté par Poupart Henri

Martin Jocelyne

Monin Yves représenté par Martin Jocelyne

Farcy Joël

Date de transmission de l'acte: 17/06/2024 Date de reception de l'AR: 17/06/2024

080-200070936-DE_2024_060-DE A G E D I Sauvage Laurent
Riquet Michel suppléé par Henot Alain
Poupart Patricia suppléée Thorel Mickaël
Soubry Patrick
Lecerf Dominique
Marcassin Daniel
Canal Valérie-Anne
Miannay Thierry

<u>Contre : 1</u> Bourlo Pascal

Abstention: 0

Ne prend/prennent pas part au vote : 2 Guillot Bruno Poupart Henri

> Fait et délibéré les jours, mois et ans susdits, Certifié exécutoire,

Les formalités de publicité ayant été effectuées.

Transmis au représentant de l'Etat le :

Pour extrait conforme,

Le Président, Claude HERTAULT

> Date de transmission de l'acte: 17/06/2024 Date de reception de l'AR: 17/06/2024

080-200070936-DE_2024_060-DE A G E D I